

Département  
de l'Aveyron



Commune de  
Saint-Rome-de-Tarn

*PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL*  
**MARDI 14 NOVEMBRE 2018**  
à 20 heures 30

**Présents :** CALMELS Marcel – ARLES Jacques – GELY Marc - MANCINO Francis – VALENTIN Alexandre – BONAMI Nicolas – VERNHET Joël - HERBAUT Frédéric– DURAND Jacques – GERBAUD Corinne – GAYRAUD François –LADAME Alain - FRAYSSE Didier -

**Conseillers municipaux absents avec procuration :**

- BONNEFOUS Martine a donné procuration à CALMELS Marcel
- SABATHIER Pierrick a donné procuration à VERNHET Joël

**Etait présente :** Georgette VERNHET, secrétaire.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Marc GELY

**1 - Approbation PV du 18 Septembre 2018**

Le PV du conseil municipal du 18 Septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.  
**15 voix POUR**

**2 - Urbanisme et travaux**

**\*Urbanisme**

Mr le Maire présente les demandes d'urbanisme qui ont été déposées depuis le dernier Conseil, à savoir :

3 Permis de construire

7 Déclarations préalables

1 Demande ce Certificat urbanisme opérationnel

15 demandes de certificats d'urbanisme d'information (suite à des ventes, partages, donations) ;

Monsieur le Maire fait remarquer que ça bouge sur le point urbanisme.

.

**3-Rénovation énergétique**

Monsieur le Maire donne le résultat de l'appel d'offres concernant la rénovation des 14 logements au Prat de Barres.

Les trois entreprises retenues

LOT 1 – Menuiseries extérieures SAS GAMSO montant du marché.....**94 189.01 € TTC**

LOT 2 – Isolation par l'extérieur EURO FACADES SALVAN montant.....**145 038.46 € TTC**

LOT 3 – Chauffage bois – ventilation SARL BILLY montant..... **70 419.31 € TTC**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité par **15 voix pour** le résultat du marché.

Mr le Maire informe le Conseil qu'une réunion de concertation aura lieu le Mercredi 21 Novembre 2018 en Mairie avec les locataires, les élus, l'architecte et les entreprises retenues.

#### **4-Reprise camping**

Monsieur MANCINO fait le point sur l'appel à candidature sur la reprise de l'exploitation du Camping Municipal.

Il indique que la procédure continue. Il ne donne pas de détail seulement 5 candidatures et indique qu'une prochaine réunion du Conseil Municipal sera faite ultérieurement. Entre temps les candidats seront convoqués avec Aveyron Ingénierie qui suit la procédure. D'ici fin Décembre le nouveau gestionnaire sera connu.

#### **5- Eclairage public**

Monsieur Marc GELY qui suit ce projet prend la parole. Comme précédemment évoqué, nous devons décider des modalités afin de réduire l'éclairage public.

Il rappelle au Conseil les trois possibilités listées la réunion précédente :

- 1-modulation de la puissance de 50 % dans un créneau horaire à déterminer avec tout en led.
- 2-extinction totale pendant une durée déterminée et variable selon la saison et week-end ou semaine.
- 3- extinction totale pendant une durée déterminée et variable selon la saison et week-end ou semaine et tout passe en LED.

Sur le plan des économies d'énergie c'est le scénario 3 le plus intéressant avec un investissement total de 108 136 TTC. La charge pour la commune s'élèvera à 54 218 dont 18 072 de TVA récupérable. Ces investissements faits, on pourra toujours moduler ou arrêter l'éclairage de la manière qui semblera la plus opportune avec un retour sur investissement entre 3 et 4 ans.

Pour les horaires, le Conseil Municipal votera plus tard le choix.

Après l'exposé de Mr GELY Marc, Le conseil municipal vote à l'unanimité le lancement des travaux et autorise le Maire à prendre la délibération et donner ordre au SIEDA pour programmer la rénovation de l'éclairage de Saint Rome de Tarn.

**Vote à l'unanimité, 15 voix pour.**

#### **6 – Numérotation des rues.**

Mr MANCINO fait le compte rendu de la numérotation des rues de Saint Rome avec l'aide des services de la Poste. Tous les conseillers ont eu le projet de liste des rues de Saint Rome ou hameau.

Il indique que demain Marc GELY doit confirmer à la poste la liste approuvée par le Conseil.

Suite à cette liste, il va falloir faire faire les plaques. Le chiffrage reviendrait environ à 40 € la plaque. Après ça il faudra voir pour les numéros. La question est posée pour savoir si c'est la Mairie ou chaque administré qui posera le numéro près de sa boîte aux lettres.

Après discussion, le conseil Municipal approuve à l'unanimité, 15 voix pour la liste des rues.

(En annexe noms des rues )

## **7- Sinistrés de l' Aude.**

Mr le Maire indique qu'il a reçu un courrier de l' ADM de l'Aveyron sollicitant une aide pour les sinistrés de l' Aude. (plusieurs décès et de nombreuses communes très endommagées).

Le conseil municipal vote à l'unanimité, une subvention de 1 000 € qui sera versée auprès du Département de l' Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 » au compte de la Paierie Départementale de l'Aude.

**Vote à l'unanimité 15 voix pour**

## **8- Divagation chiens - chats.**

Mr Marc GELY soulève à nouveau le problème des chats et chiens qui errent en permanence. Face au problème des déjections animales dans le village, il y a lieu de prendre des mesures persuasives. C'est pourquoi après avoir consulté la SPA, il nous est proposé de capturer les animaux errants ou en divagation. Ces animaux sont amenés en fourrière et les propriétaires ont 8 jours pour les récupérer. Après ce laps de temps ces animaux pourront être proposés à l'adoption.

Avant de lancer l'opération, il est impératif d'annoncer la période de capture au moins une semaine avant par affichage public et arrêté municipal.

Mr HERBAUT Frédéric soulève lui aussi à nouveau le problème des pigeons sur la maison qui jouxte la Salle Culturelle.

Un courrier dans un premier temps sera envoyé aux propriétaires.

## **9 - Devenir de l'ancien Presbytère.**

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que l'acte de l'achat du Presbytère n'est pas encore prêt. Par contre, il serait intéressant de réaliser un relevé topographique par un architecte pour savoir exactement comment pourrait être agencé cet immeuble.

Après discussion, Mr le Maire va solliciter un architecte pour effectuer ce relevé topographique. Le Conseil Municipal à l'unanimité vote cette proposition.

**Vote à l'unanimité 15 voix pour.**

## 10 - Questions diverses

Mr Jacques ARLES fait le compte rendu des travaux.

Employés – Fiche de poste pour des agents qui peuvent prétendre à passer agent de maîtrise.

Le Conseil Municipal devra d'abord créer les postes.

L'entreprise Charlet du Truel – St Pierre des Tripiers (Lozère) va débiter les travaux gendarmerie clôtures et portail.

- Travaux Rue Tourelles. Les travaux sont refaits. Il semblerait qu'après les essais l'eau s'infiltrerait toujours dans la cave Vaissière.

- Les barrières terrain de foot sont en cours d'installation ainsi que les barres de but et filet.

-Aménagement du secteur Le Piala - Mr BLANC Sébastien avance sur le projet de construction de maisons.

- Future centre de secours. Mr JAUDON - géomètre et Mr SOULIE sont sur le projet des accès. Nous attendons leurs propositions. Suite à ça il faudra prévoir l'accès des réseaux de Mr Mickael CERVERA qui reprend l'entreprise maçonnerie de l'entreprise GALZIN Jérémy.

La glissière du Claux est toujours en attente.

-Panneau POCKET Information : Mr MANCINO Francis rend compte au Conseil Municipal de l'installation de l'application. Déjà mis en place. Des prospectus sont à disposition à la Mairie. Mr le Maire indique qu'un article a déjà paru dans la presse. Il rappelle que les gens peuvent télécharger l'application c'est gratuit.

- Mr le Maire indique que les vœux du Député Mr Arnaud VIALA auront lieu cette année à la salle des fêtes de Saint Rome de Tarn le Vendredi 4 Janvier 2019.

Les vœux de la municipalité de Saint Rome de Tarn seront le Samedi 12 Janvier 2019.

- Mr LADAME Alain souhaite soulever le problème d'une personne sur Saint Rome qui vit dans une maison insalubre.

Après débat, plusieurs membres du conseil rencontreront la personne et la famille pour suite à donner.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30

**Le Maire,  
Marcel CALMELS**